

02.02.2021 - 09:28 Uhr

La loi sur le CO2 soutient la politique climatique des villes suisses

Bern (ots) -

Les villes suisses sont directement touchées par le changement climatique et jouent un rôle porteur dans la lutte contre celui-ci. C'est pourquoi l'Union des villes suisses soutient la révision totale de la loi sur le CO2, sur laquelle les électrices et électeurs voteront le 13 juin. "Un cadre législatif soutient les villes dans leurs efforts pour mettre en oeuvre les initiatives en matière de politique climatique locale", selon Corine Mauch, vice-présidente de l'Union des villes suisses et maire de Zurich.

De la stratégie "zéro émission nette" à la déclaration de l'état d'urgence climatique en passant par les zones 30 sur l'ensemble du territoire: les villes suisses ont initié et initient de nombreuses interventions de politique climatique visant à réduire les émissions de CO2. Une base légale comme la présente loi sur le CO2 soutient les villes dans leurs efforts. Ces dernières contribuent de manière significative au respect des exigences de l'Accord de Paris sur le climat. L'Union des villes suisses est attachée à cet accord.

Une révision de la loi sur le CO2 est nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction et faire avancer la lutte contre le changement climatique. D'ici 2030, les émissions de CO2 doivent être réduites de moitié par rapport à 1990.

Un complément important à des initiatives variées

Les villes disposent de nombreux leviers afin de réduire les émissions de CO2, et ceux-ci doivent aussi être actionnés afin que les diverses initiatives puissent être mises en oeuvre à l'échelon local. "De nombreuses villes sont depuis longtemps sérieusement engagées en matière de politique climatique", déclare Sami Kanaan, maire de Genève et vice-président de l'Union des villes suisses. "Les initiatives et les projets en matière de réduction des émissions de CO2 sont innombrables. Genève, par exemple, possède depuis plus de 10 ans le <Service Agenda 21 - Ville durable>, une stratégie diversifiée pour une ville durable." À eux seuls, ces projets ne suffisent toutefois pas à satisfaire les exigences de l'Accord de Paris, ajoute Kanaan. "Il nous faut par conséquent une loi fédérale dans laquelle sont ancrées des prescriptions minimales."

Les villes concernées directement

Corine Mauch, maire de Zurich et vice-présidente de l'Union des villes suisses, soutient également la révision totale de la loi sur le CO2. "En ville, nous sommes concernés directement et avec une acuité particulière par le changement climatique, par exemple du fait de l'augmentation significative de la chaleur", constate-t-elle. "Zurich réexamine en ce moment son objectif climatique et vérifie d'ici quand et par quels moyens la Ville pourra parvenir à la neutralité climatique. Cette loi nationale est une condition sine qua non pour cela."

Du point de vue des villes, la rénovation des bâtiments constitue une préoccupation essentielle. L'Union des villes suisses est favorable au Fonds pour le climat prévu par la loi sur le CO2, qui doit assurer la poursuite du financement des Programmes Bâtiments. Ceux-ci créent des incitations à rénover les immeubles mal isolés, qui sont responsables de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Combinée aux autres mesures, la diminution des émissions de CO2 provenant des bâtiments anciens constitue un élément important qui soutient les villes dans la poursuite de leurs objectifs ambitieux en matière de politique climatique.

Contact:

Sami Kanaan, maire de Genève, vice-président de l'Union des villes suisses: 079 204 30 12-Corine Mauch, maire de Zurich, vice-présidente de l'Union des villes suisses: 044 412 31 20 (15:30 - 16:00 Uhr)